



**SECTION
ATHLETISME**

**AUTORISATION PARENTALE
MARCHE NORDIQUE
& COURSE A PIED**

Téléphone de Contact :

Ludivine DETROZ

06.40.57.93.20

Adresse mail :

esf.athle@gmail.com

Site :

<http://esf-athletisme.lamissive.com>

RESPONSABLE LEGAL DE L'ADHERENT

Nom Prénom

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable : Téléphone fixe :

E-mail : (merci de mettre une adresse valide et consultée, des informations sont communiquées par mail)

..... @

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte et respecte les conditions.

A

Le

Signature du représentant légal

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant,

..... né (e) le..... :

✓ Autorise l'utilisation d'images de l'adhérent (prises par l'ESF Athlétisme). OUI NON

Pour tous moyens de communications (internet, réseaux sociaux, affiches, compte- rendu d'activité...)

- Je m'engage, par la présente, à ne pas exercer de recours ultérieur en cas de publication de ces images. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou aux images qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette ou ces image(s) si je le juge utile, par courrier adressé à Mme Ludivine DETROZ, Présidente de l'ESF Athlétisme - 40 Domaine de la Garenne. 77760 Achères la Forêt.

✓ Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à mener toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de l'adhérent. OUI NON

N° de sécurité sociale :

- En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. Cette attestation est destinée à éviter ces démarches.

Fait à , Le

Signature des parents* ou du responsable légal :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'adhérent :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

*Pour les parents divorcés, séparés ou vivant maritalement, une autorisation de chaque parent est exigée.